Boulogne-sur-Mer: Condamnation de l’organisateur de la manif pro Piquemal

21/03/2016 à 19h15

Lundi, l’ancien militaire Willy Destierdt a été condamné par le tribunal de Boulogne-sur-Mer pour avoir organisé, le 20 février à Calais, une manifestation interdite par la préfecture. Cette manifestation avait pour but de soutenir le général Piquemal, lequel avait été arrêté pour avoir participé à un rassemblement de Pegida France, le 6 février, toujours à Calais.

Willy Destierdt, 59 ans, ancien de la Légion étrangère (1977-1980), a été « condamné à trois mois de prison avec sursis avec une mise à l’épreuve de deux ans avec obligation de travail et d’accomplir un stage de citoyenneté », a affirmé le parquet de Boulogne-sur-Mer à l’AFP.

En outre, il a également l’interdiction de se rendre dans le Nord et le Pas-de-Calais pendant deux années, a ajouté cette source. Lors de l’audience, le procureur avait requis 50 jours-amendes à dix euros.

(…) 20minutes.Fr